



CENTRE DE COMPÉTENCES  
Digitaal Handwerk

The logo for Neistart Lëtzebuerg features a stylized map of Luxembourg with a circular arrow icon and small decorative symbols.

**NEISTART**  
**LËTZEBUERG**

LIEWENSQUALITÉIT ✓  
SOLIDARITÉIT ✓  
STABILITÉIT ✓



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



## CENTRE DE COMPÉTENCES Digitaalt Handwierk



### **Pol GOETZINGER**

Centre de Compétences  
Digitaalt Handwierk

Consultant Senior avec plus de 30 ans  
d'expérience dans les domaines de la  
stratégie et du changement.

pol.goetzing@cdc-digihw.lu | Tél. : (+352) 691 16 70 31



CENTRE DE COMPÉTENCES  
Digitaal Handwerk

The logo for Neistart Lëtzebuerg features a black outline of the map of Luxembourg. Inside the map is a blue circle with a red and blue circular arrow. There are small red 'x' marks and blue asterisks around the map.

**NEISTART**  
**LËTZEBUERG**

LIEWENSQUALITÉIT ✓  
SOLIDARITÉIT ✓  
STABILITÉIT ✓

The logo for the Government of Luxembourg, featuring a red lion rampant.

LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

## CdC DigiHW - Présentation

En année 2017, le **Centre de Compétences Digitaal Handwierk** (CdC DigiHW) est né d'une initiative conjointe de la **Fédération des Artisans** (FDA), de **LuxInnovation** et du **Ministère des Classes Moyennes** pour aider les PME luxembourgeoises à intégrer les nouvelles technologies digitales dans leur univers professionnel afin qu'elles puissent :

- Se positionner de manière plus forte sur le marché
- Mieux faire face à la concurrence
- Créer de nouvelles opportunités
- Augmenter l'efficacité et la rentabilité



## CdC DigiHW – Nos principaux domaines d’activité

- **Sensibilisation** : sensibilisation et diffusion d’information;
- **Formation** : réalisation de la formation continue en management stratégique, en transformation digitale et en techniques métier ;
- **Conseil** : conseil en management stratégique et support dans la conception et mise en œuvre des projets de transformation digitale ;
- **Interface des projets** : Fit4Digital / Neistart Lëtzebuerg, Mutualité des PME, Ministères, etc. ;
- **Assistance**
  - Assistance dans la formulation d’une feuille de route (vision stratégique, plan d’action, budget et financement...)
  - Assistance dans la cartographie et optimisation des processus métiers et de l’expérience client (UX Design) ;
  - Assistance dans la phase de recrutements d’experts verticaux spécialisés ;
  - Assistance dans la phase d’identification de solutions IT ;
  - Assistance dans l’activation d’aides financières ;
  - Assistance dans la phase d’implémentation et d’exécution des projets intégrés au plan d’action ;
- **La vitrine d’excellence** : une base de données des solutions IT utilisées et intégrées par des entreprises artisanales (veille technologique) ;
- **Échange de Best Practices entre entrepreneurs.**

## CdC DigiHW – Nos avantages

- Le CdC DigiHW est un **organisme sans but lucratif** pour les artisans ;
- Agissant en tant que consultant stratégique, le CdC DigiHW propose des **conseils neutres et objectifs** ;
- Depuis 2017, nous avons accompagné de **plus de 70 projets de transformation digitale** en PME à Luxembourg ;
- Nos experts disposent d'une excellente **connaissance des outils digitaux** à la pointe de la technologie ;
- L'**accompagnement** de l'entreprise se fait **de bout en bout, y compris la phase d'implémentation et d'évaluation des outils** ;
- La fierté des projets bien aboutis et la **satisfaction de nos clients** est notre source de motivation principale.

## CdC DigiHW – Exemple de projets

### Nouveau système ERP



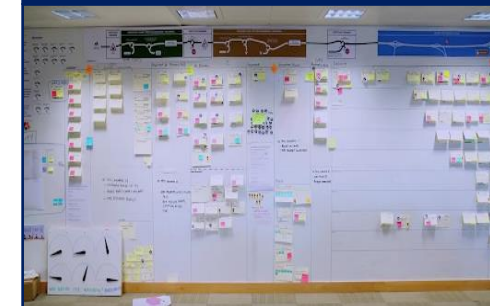
### Optimisation des processus



### Investissements divers Calculs ROI



### Service Design



### Paperless



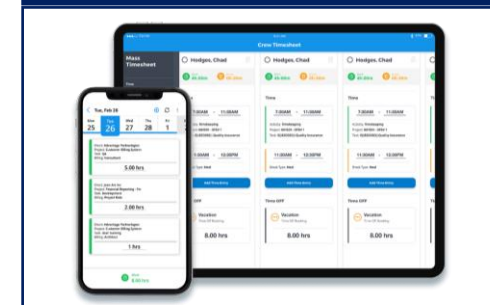
### Analyse de l'infrastructure IT



### Activation des aides



### Digital Timesheets



## Quelques Références





## Critères d'éligibilité pour un projet «Neistart» (1/3)



- Éligibilité : **baisse de 15% du chiffre d'affaires** sur la période avril-décembre 2020 par rapport :
  - À la même période en 2019
  - Ou à la moyenne mensuelle du chiffre d'affaires en 2019
- **Autorisation d'établissement** délivrée avant le 18 mars 2020
- **Tous secteurs d'activité** à l'exclusion de la production agricole primaire, la pêche et l'aquaculture

## Informations importantes

### Deadline pour la remise du dossier

La demande doit être **soumise avant le 1<sup>er</sup> juin 2021** au ministère de l'Economie.

### Traitement de la demande

En cas de demande incomplète, il faudra **transmettre les pièces manquantes avant le 1er juin 2021**.

La loi actuelle prévoit que le Ministère devra répondre avant le 30 juin 2021.

### Versement de l'aide

L'aide à l'investissement est versée sous forme d'une subvention en capital après l'achèvement du projet.

**Maximum deux acomptes par année** peuvent être demandées au Ministère.

**Le projet d'investissement doit être clôturé au plus tard 3 ans après l'octroi de l'aide.**

## Forme de l'aide «Neistart»



### Subvention en capital non remboursable:

- La subvention est plafonnée à 800,000 Eur max. par entreprise unique *(y compris les aides octroyées au titre des avances remboursables, du fonds de relance et de solidarité pour entreprises et les aides forfaitaires de relance du commerce de détail)*
- La subvention est calculée sur base de coûts admissibles par rapport à un projet d'investissement

## Types de projets d'investissement «Neistart»

- **Projet d'innovation et de procédé**
  - la mise en œuvre d'une méthode de production ou de distribution nouvelle ou sensiblement améliorée.
- **Projet d'innovation de procédé et d'organisation**
  - la mise en œuvre d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques commerciales, sur le lieu de travail ou dans les relations extérieures de l'entreprise.

### Les coûts admissibles sont :

- les frais de personnel ;
- les coûts liés à l'acquisition d'actifs corporels et incorporels ;
- les coûts de la recherche contractuelle, des connaissances et des brevets achetés ou pris sous licence auprès de sources extérieures dans des conditions de pleine concurrence ;
- les frais généraux additionnels et les autres frais d'exploitation, notamment les coûts des matériaux, fournitures et produits similaires, supportés directement du fait du projet d'innovation de procédé et d'organisation.

### Sont exclus :

- les projets visant à acquérir uniquement des actifs corporels et incorporels pour assurer la mise en œuvre du projet d'innovation de procédé et d'organisation ;
- les changements s'appuyant sur des méthodes organisationnelles déjà en usage dans l'entreprise ;
- les changements dans la stratégie de gestion, les fusions et les acquisitions, ainsi que les changements ou améliorations mineurs ;
- les accroissements de capacités de production ou de service obtenus par l'adjonction de systèmes de fabrication ou de systèmes logistiques qui sont très analogues à ceux déjà en usage ;
- la cessation de l'utilisation d'un procédé ;
- le simple remplacement ou l'extension de l'équipement ;
- les changements découlant uniquement de variations du prix des facteurs ;
- la production personnalisée, l'adaptation aux marchés locaux, les modifications saisonnières, régulières et autres changements cycliques ;
- le commerce de produits nouveaux ou sensiblement améliorés.

## Types de projets d'investissement «Neistart»

### Projet de développement (investissement)

Admissible sont des investissements consistants en l'acquisition d'actifs corporels et / ou incorporels se rapportant à :

- Extension d'un établissement ;
- Diversification des activités (production et prestations) ;
- Changement fondamental du processus de production ou de la prestation de service d'un établissement existant.

#### Sont exclus les investissements liés à :

- la création d'une nouvelle entreprise ;
- aux coûts de fonctionnement, tels que le remplacement des machines et équipement ;
- l'acquisition de matériel roulant ;
- la mise en conformité aux dispositions législatives, réglementaires ou administratives en vigueur.

## Intensité d'aide et coûts admissibles

### ECO-COVID 19 – Projet d'investissement ICO

Taille de l'entreprise	Micro	Petite	Moyenne	Grande
Projet de développement	30%	30%	25%	20%
Projet de développement s'inscrivant dans l'économie circulaire *	50%	50%	45%	40%
Projet d'innovation de procédé et d'organisation	50%	50%	50%	50%
Projet d'efficacité énergétique ou de dépassement des normes environnementales	50%	50%	50%	50%

\* Lorsque l'état de la technique applicable dans le secteur en question répond déjà aux critères liés à l'économie circulaire pour la même capacité de production ou prestation de service, la majoration de l'aide pour un investissement s'inscrivant dans l'économie circulaire n'est pas applicable.

Le montant maximal de l'aide **ne peut pas dépasser 800.000 euros** par entreprise unique, c'est-à-dire par groupe d'entreprises.



## Questions - Réponses



Le Centre de Compétences Digitaal Handwerk, la réponse du secteur de l'artisanat à la digitalisation et au management des compétences.



**Votre avantage en tant que membre  
de la CLC:**

**Une réduction de 20% des tarifs  
journaliers de nos experts: 1.000 eur  
au lieu de 1.250 eur!**





CENTRE DE COMPÉTENCES  
Digitaalt Handwierk



**PoI GOETZINGER**

**Centre de Compétences  
Digitaalt Handwierk**

Mail : [pol.goetzinger@cdc-digihw.lu](mailto:pol.goetzinger@cdc-digihw.lu)  
Tél.: (+352) 691 16 70 31



**Confédération Luxembourgeoise du Commerce**

Contactez votre contact habituel à la clc (conseiller,  
service juridique...).

Mail: [info@clc.lu](mailto:info@clc.lu)  
Tél.: 43 94 44 – 1